

Service Economie-Tourisme
JCB/VC

COMMISSION DE SECURITE DES PISTES DU 16 AVRIL 2003

Etaient présents :

- Jean-Yves PACHOD, Jean-Christophe VIDONI (commune),
- Claude FAURE, Pascal VIE, Jacques GOMEZ, Laurent FILLON, Noël PACHOD, Jean-Paul CHARDON (S3V),
- Bernard PEPIN (médecin),
- Eric SUINO (pompiers),
- Jean-Louis PECH (Pech Ambulances),
- René MONTGRANDI (office du tourisme),
- Roger BILLIET-PRADES (police municipale),
- Gendarmerie de Bozel,
- Pierre MARHIC (ESF 1850), Patrick DUNAND (ESF 1650), Eric BRECHE (ESF 1550),
- Richard SCHEMEIL, Matthew EATON (pour la première question de l'ordre du jour).

Etaient excusés :

- Gilbert BLANC-TAILLEUR (maire),
- Gaston CHATAIN

Y assistait : Jean-Christophe BERRARD

Jean-Yves Pachod, président de séance, remercie les professionnels d'assister à la traditionnelle réunion de fin de saison de la commission de sécurité des pistes ; cette séance permet de dresser un bilan de la saison écoulée et de travailler pendant l'intersaison sur des points particuliers pour l'amélioration de la sécurité.

BILAN DES ACTIVITES DE LOISIRS ORGANISEES SUR LE DOMAINE SKIABLE AU COURS DE L'HIVER 2002/2003

Jacques Gomez annonce que les activités de scooters et de luge se sont bien déroulées. Un dialogue constructif s'est engagé avec les prestataires qui ont respecté la réglementation municipale ; quelques dérogations horaires ont été accordées pour les luges en fonction du planning d'entretien prévu par la S3V ; ce principe semble pouvoir être reconduit à nouveau l'hiver prochain. Eric Suino demande que les informations sur les descentes en luge soient préalablement envoyées au centre de secours conformément à l'arrêté municipal. Pour la piste de luge de 1550, des ré-éclairages ponctuels pour des groupes ont été mis en place conformément à la procédure définie ; elle pourra être reconduite. Par ailleurs, il est proposé d'étudier la possibilité de confier à un privé l'animation de la piste en fin de journée pour dynamiser sa fréquentation en garantissant la sécurité des familles face aux individus descendant à une vitesse excessive.

Pour les scooters, les prestataires soulèvent le problème de la durée de la dernière rotation avec la fermeture à 20h30 de la circulation sur le boulevard des Gravelles ; une extension horaire est demandée afin de pouvoir proposer à la clientèle une dernière rotation identique aux précédentes. Dans le même temps, ils posent le problème du tracé en aller-retour sur 1650 qui doit évoluer pour un meilleur déroulement de l'activité. Une adaptation pourrait être trouvée avec un passage sur la piste de Roc Mugnier. Le service des pistes demande cependant que les passages sur les Verdons se fassent sur une largeur plus restreinte. Les prestataires adresseront à la mairie et aux services des pistes un projet de nouveau tracé en perspective d'une modification éventuelle de l'arrêté municipal existant.

S'agissant des feux d'artifice, il convient de trouver des sites qui ne nuisent à la qualité des pistes (impact visuel négatif ou fonte accélérée par le noircissement). Une toile ignifugée pourrait être installée sur chaque site de tir. En tout état de cause, des moyens humains pour le nettoyage doivent être prévus systématiquement par l'organisateur des feux.

Il conviendra par ailleurs, dès la démolition du tremplin de 50 m, d'étudier sur ce site l'aménagement d'une nouvelle zone pour les tirs de feux d'artifice. Jean-Yves Pachod souhaite que ces travaux soient mis en œuvre dans les meilleurs délais ce qui pourrait également permettre d'élargir la piste et améliorer le passage des skieurs.

Pour les skis shows, les vols en parapente (ou delta) ne peuvent être acceptés même si le pilote affirme qu'il assume les conséquences de son acte ; un risque existe en effet avec la présence des câbles des remontées mécaniques à proximité de la Croisette et l'ouverture de la télécabine du Jardin Alpin au public.

BILAN PROVISOIRE DES SECOURS

Jean-Yves Pachod organise ensuite un tour de table pour que chaque intervenant de la chaîne de secours fasse part à la commission des problèmes éventuellement rencontrés au cours de l'hiver.

Le bilan des secours, communiqué par la S3V, fait apparaître une légère augmentation (passage de 1114 à 1163 secours tous domaines confondus), ce qui conduit à un résultat de 1 blessé pour 5810 km de dénivelé (contre 5884 km l'an dernier). *Une fiche récapitulative est jointe en annexe.*

Deux décès sont malheureusement à déplorer du fait d'avalanches en début de saison. Il sera demandé au PGHM / CRS de communiquer systématiquement au maire, en temps réel comme le fait le service des pistes, un rapport simplifié sur leurs interventions de secours engagées sur le territoire communal.

Pour les pompiers, sur les 356 interventions de l'hiver, 70 concernaient des secours sur pistes pour carences d'ambulances.

Au vu de ces données, la commission de sécurité souhaite améliorer les conditions de prise en charge des blessés ; il s'avère nécessaire de demander au Préfet un agrément supplémentaire pour une ambulance saisonnière. Ce type d'agrément constituerait une nouveauté mais serait de nature à améliorer considérablement la situation des stations. A Courchevel, cette ambulance saisonnière supplémentaire est indispensable pour faire face au phénomène de pointe et garantir une prise en charge plus rapide du blessé par un cabinet médical.

Bernard PEPIN signale que les statistiques de blessés par collision sont proches du double de celles annoncées par le service des pistes. En effet, les médecins traitent, sur ce point, autant de personnes venues par leurs propres moyens que celles transportées en traîneau.

Il est ensuite porté à la connaissance des personnes présentes l'initiative intéressante de la Société des 3 Vallées qui, avec l'édition et la distribution de brochures bilingues "info-sécurité", a synthétisé la multitude de documents traitant de la question de la sécurité (mémento sécurité, guide de réglage des fixations, guide avalanche ANENA, document Météo France). Ce document est remis lors de chaque vente d'un titre "séjour". Dans le même temps, des opérations de conseil et d'information avec des étudiants de l'école d'ingénieur de prévention des risques industriels ont été organisées pendant 5 journées en week-end sur le domaine skiable pour sensibiliser les pratiquants sur la sécurité à l'aide du document info-sécurité sus-visé ; des conseils ont également été prodigués en matière d'échauffement avant le ski pour le réglage des fixations. Bernard Pepin propose de diffuser aux patients ces documents dans les salles d'attente des cabinets médicaux de la station.

Enfin, il apparaît opportun de communiquer à la fois sur la nécessité du port de la lanière de sécurité des surfs ainsi que sur la méthode de sa mise en place avant de chausser ; en effet, des incidents sont à déplorer à ce moment où les surfs ont échappé aux pratiquants et ont dévalé les pistes. Une circulaire aux loueurs pourrait être adressée dans ce sens.

PROJET DE TRAVAUX DE PISTES DE L'ETE 2003

La société des 3 Vallées présente son nouveau programme de travaux (cf. annexe). L'aménagement des gaz-ex à Chanrossa induira une modification du PIDA.

S3V indique par ailleurs que la protection de la passerelle skieur de Cospillot traversant le Chemin Départemental a été réétudiée pour tenir compte de l'esthétisme du projet.

En terme d'aménagement, les ESF souhaitent que la zone d'évolution des débutants au Jardin Alpin soit étendue car la fréquentation y est importante. Par ailleurs, les conditions d'embarquement sur les télésièges méritent d'évoluer pour faciliter l'accès aux enfants ; cette question doit être portée à la connaissance des constructeurs.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SECURITE DES PISTES

Compte tenu de la cessation d'activité de Jacques Gomez, les différents arrêtés portant nomination des membres de la commission, portant nomination du responsable de l'organisation de sécurité des pistes et portant nomination du régisseur de recettes des secours sur pistes devront être modifiés. Laurent Fillion assurera, à partir du mois d'octobre, ces différentes fonctions.

QUESTIONS DIVERSES

- Le problème du rangement des skis à proximité des terrasses des restaurants de piste doit être résolu. Le stockage sur râtelier doit être systématisé sur des emplacements ne créant pas de gêne particulière pour le skieur en action ; des courriers avaient été envoyés dans ce sens à certains restaurants (Ours Blanc, Bergerie, ...)
- La commune a été saisie par le syndic de copropriété de l'immeuble le Nogentil B qui souhaite interdire le passage du public sur sa propriété depuis la piste de Bellecôte. La commission indique qu'une barrière peut être placée si elle ne crée pas un risque pour le skieur évoluant sur la piste de Bellecôte.



Vu le maire,

Gilbert BLANC-TAILLEUR

PJ : fiche bilan de secours, liste des travaux de pistes.

TRAVAUX INVESTISSEMENT ETE 2003

SERVICE DES PISTES

<u>Piste de cospillot</u>	Achèvement de la tranche 2002 et engazonnement
<u>Piste de pralong</u>	Achèvement des travaux de la tranche 2002 Reprise diverses suivant études 2003 Engazonnement
<u>Stade de slalom</u>	Dernière phase portant sur : -Terrassement arrivée -Plates-formes intermédiaires -Reprises engazonnement -Démontage tsk Exercice -Modifications sur tsk du stade -Cabanes départ, arrivée, et intermédiaire -Sonorisation -Chronométrage -Tranchée câblage -Eau, égouts -Sécurité, barrièrage, matelas ext.,,, -Neige de culture partie basse
<u>Neige de culture Pralong</u>	1540 m de tranchée, canalisations, janolènes, câbles électrique 16 canons Engazonnement tranchée
<u>Neige de culture Stade</u>	840 m de tranchée, canalisations, janolènes, câbles électrique 11 canons Engazonnement tranchée
<u>Neige de culture Biolley</u>	985 m de tranchée, canalisations, janolènes, câbles électrique 3 canons (Départ G1 TPH Arrivée G2 TSD Biolley) Engazonnement tranchée
<u>Neige de culture option lavanches</u>	1015 m de tranchée, et canalisations pour optimisation des brigues (Départ petit tremplin 1850 Arrivée 3 chalets sur les brigues) Engazonnement tranchée
<u>Égouts des Verdons</u>	1800 m de tranchée, regards, branchements, divers, etc.,,,
<u>Itinéraire de St Bon</u>	Fin de la tranche 2002 et engazonnement
<u>Sécurité</u>	Gazex Chanrossa -Installation de 3 canons
<u>Bâtiment</u>	Poste de secours saulire -étanchéité de la terrasse
<u>Télesiège des Gravelles</u>	Terrassements Gares G1 et G2

TOTAL DES CHUTES DE NEIGE CUMULEES A COURCHEVEL 1850

97/98	à l'année	33,0	119,0	193,0	28,0	70,0	138,0		28-avr	581,00 cm
98/99	à l'année	31,0	50,0	162,0	305,0	84,0	102,0	0,0	04-mai	734,00 cm
99/00	à l'année	64,0	205,0	40,0	105,0	131,0	48,0		27-avr	593,00 cm
00/01	à l'année	112,0	56,0	110,0	64,0	120,0	157,0		30-avr	619,00 cm
01/02	à l'année	32,0	70,0	30,0	118,0	40,0	13,0		30-avr	303,00 cm
02/03	à l'année	32,0	67,0	132,0	82,0	35,0	55,0			403,00 cm

STATISTIQUE PAR ZONE TARIFAIRE S3V

SAINT BON	Secours gratuit	8	0,69%
	HORS PISTES	6	0,52%
	ZONE ELOIGNEE B	951	81,77%
	ZONE RAPPROCHEE A	152	13,07%
	FRONT DE NEIGE	46	3,96%
	Toutes zones	1163	100,00%

Tania : 126 secours

STATISTIQUE PAR MOYEN DE TRANSPORT SUR TOUTES LES COMMUNES Du 01/12/2001 au 30/04/2002

Mode de transport	Nombre	%
BARQUETTE	1	0,09%
TELECABINE	6	0,52%
VOITURE PRIVEE	3	0,26%
VEHICULE S3V	2	0,17%
CHENILLETTE	1	0,09%
ACCOMPAGNEMENT	10	0,86%
HELICO	18	1,55%
TAXI	19	1,63%
V.S.A.B POMPIERS	18	1,55%
AMBULANCE PECH TH	38	3,27%
SCOOTER	103	8,86%
AMBULANCE PECH TS	362	31,13%
TRAINEAU	1121	96,39%
Nb total de secours sur la commune : SAINT BON	1163	